



A.S.A. AUGIAS

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE AFFILIÉE A LA F.F.S.A.

« Écurie Côte de Beauté »



RALLYE DUNES ET MARAIS 2017 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Dans le cadre du RALLYE DUNES ET MARAIS : « seuls les media possédant le badge FFSA 2017(donc une licence avec assurance) ou la carte de presse nationale ou représentant un média spécifiquement accrédité pour couvrir l'événement peuvent bénéficier de la couverture assurance prise, pour l'ensemble de l'épreuve, par l'organisateur ». Si vous n'êtes pas couvert par la présentation de badge médias 2017 FFSA ou de la carte de presse nationale des journalistes professionnels, l'Écurie Côte de Beauté vous demande de lire attentivement ce document qui est à remplir dans son intégralité, signé et daté. Il vous est également précisé **que les consignes de sécurité imposent des zones spécifiques réservées aux photographes et aux cameramen (zone verte) . En dehors de ces zones, il est strictement interdit (même aux professionnels qui sont accrédités) de filmer ou de photographier dans les endroits interdits. Les contrevenants seront exclus des spéciales et se verront retirer les chasubles.**

Je soussigné :

Nom :Prenom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Média représenté :

Téléphone portable :

Décharge de toutes responsabilités les organisateurs du Rallye DUNES ET MARAIS 2017 en cas d'accident dont je pourrais être victime ou occasionné par moi-même.

Fait à le.....

Signature de l'intéressé

IMPORTANT : la signature de ce formulaire indique que le requérant est bénéficiaire d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance couvrant son activité. Une copie de cette assurance devra être jointe avec la demande d'accréditation. L'organisateur se réserve le droit de refuser une accréditation sans en donner la raison. Toute demande incomplète sera refusée.

AUGIAS ECURIE CÔTE DE BEAUTE BP 40011 17120 COZES